

Rapport de la Commission des Statuts UNIMA 2008 – 2012

La Commission des Statuts, durant ce mandat, a été composée de: Knut Alfsen, Norvège (président), Massimo Schuster, France (démissionnaire en Novembre 2009), Helena Nilsson, Suède, et Pierre Alain Rolle, Suisse.

La Commission des Statuts a eu deux réunions, à Oslo, Norvège les 15 et 16 Octobre 2008 et à Fribourg, Suisse, les 8 et 9 Janvier 2010.

Au cours de ces réunions, nous avons préparé les changements dans les Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur qui ont été faits au Conseil de Dordrecht en 2010.

Statuts des Centres Nationaux

Au cours de cette période, la Commission des Statuts a étudié et approuvé les statuts des UNIMA Indonésie, Égypte, Azerbaïdjan, Nouvelle Zélande.

Nous avons aussi parcouru les statuts des centres nationaux existants ou en cours d'adhésion suivants: Cameroun, Canada, Cuba, Côte d'Ivoire, Portugal, Sénégal, Tunisie, Colombie et Kazakhstan.

Conseil:

La Commission des Statuts a donné son avis au Secrétaire Général sur quelques points statutaires quant à savoir quand compter le nombre de membre dans un centre national afin de décider combien de conseillers ils sont autorisés à élire pour le Congrès.

Knut Alfsen
Président de la Commission des Statuts
UNIMA